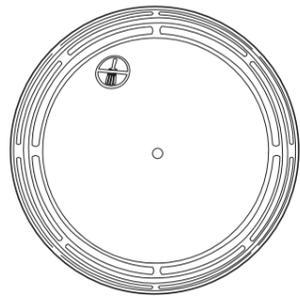


# Détecteur autonome avertisseur de fumée

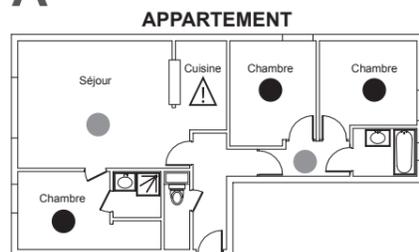


Version : 1

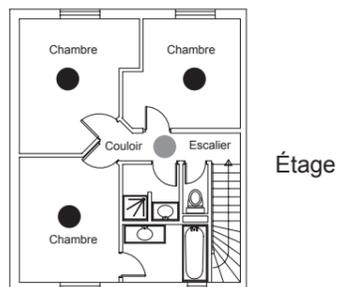
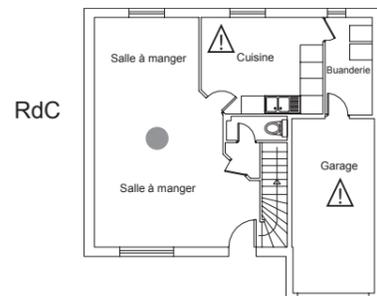
01



A



MAISON INDIVIDUELLE

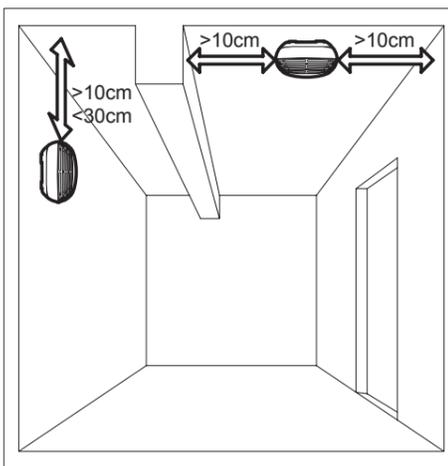


- Protection minimale conseillée
- Protection optimum
- Précaution d'implantation

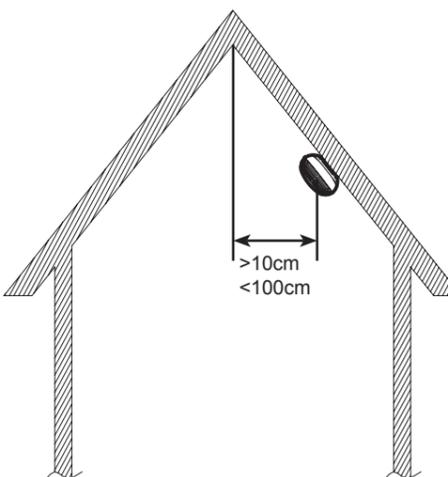
02



B



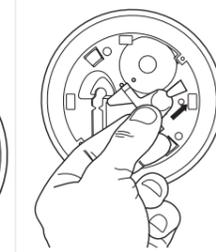
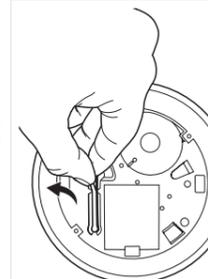
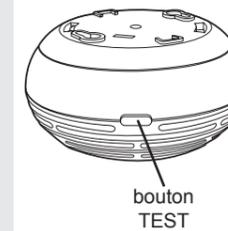
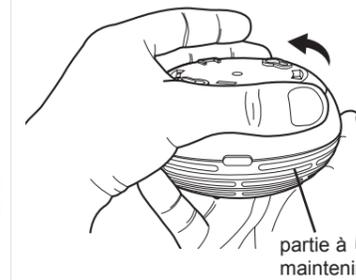
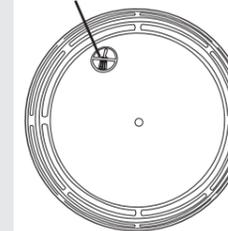
C



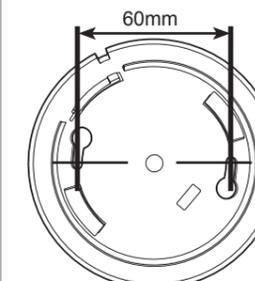
03



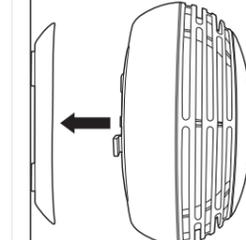
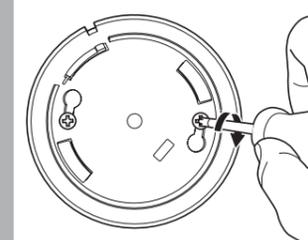
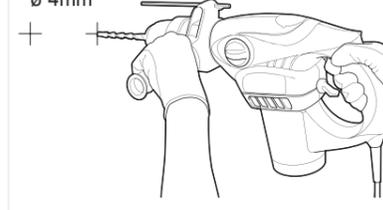
ne pas peindre



04



ø 4mm



Votre produit



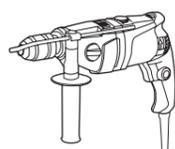
[1] x1



[2] x2

[3] x2

Vous aurez besoin de



Pour bien commencer...



## Sécurité

- Ne laissez pas les enfants manipuler le produit.
- Procédez à un test hebdomadaire en appuyant sur le bouton TEST.
- Un détecteur de fumée n'évite pas les incendies.
- Préparez à l'avance un plan d'évacuation des lieux.
- Une protection efficace nécessitera sans doute plusieurs détecteurs de fumée.
- ATTENTION : ce détecteur ne détecte pas la chaleur, les gaz ou les flammes.

Pour bien commencer...



## Présentation

- > Conçu pour les appartements, les maisons individuelles, ce détecteur détecte les particules de fumées provenant d'un début d'incendie et vous avertit par l'émission d'un puissant signal sonore normalisé.
- > Ce détecteur fonctionne sur la base d'une technologie optique.
- > Facile à installer, lisez cependant attentivement cette notice afin de tirer le meilleur parti des possibilités de ce détecteur.
- > Ce produit peut être associé à une Blyssbox. Vous pouvez ainsi être averti à distance de toute détection de fumée et prendre les mesures qui s'imposent en conséquence.
- > Connectez-vous sur le site internet : [www.castorama.fr](http://www.castorama.fr) pour plus de détails.

Pour bien commencer...



## 01 Conseil d'implantation

- A** > Pour une protection optimale, placez un détecteur par pièce.
- > Pour une protection minimale, placez un détecteur par étage, de préférence dans les couloirs et les cages d'escaliers.
- > Mettez l'alarme du détecteur de fumée en marche (voir **mode TEST**) à l'endroit où vous comptez l'installer et vérifiez que vous pouvez l'entendre dans chaque chambre avec la porte fermée et un poste de radio allumé.
- > Le volume de la radio doit être réglé à un niveau correspondant à une conversation relativement bruyante. Si vous ne pouvez pas l'entendre du fait de la radio, il est fort probable que votre alarme ne serait pas assez puissante pour réveiller une personne.

Pour bien commencer...



## 02 Règles de pose

- B** > Installez le détecteur de fumée le plus au centre du plafond possible (meilleure configuration).
- > Installez le détecteur de fumée contre le mur en partie haute avec une distance comprise entre 10cm et 30cm du plafond (configuration acceptable).
- C** > Dans les pièces en sous pente, installez le détecteur sur un des pans de la charpente à une distance comprise entre 10cm et 100cm du point le plus haut.

## Précautions d'implantation

- En général, afin d'éviter de fausses alarmes, les détecteurs de fumée ne doivent pas être installés :
- > Dans le garage (des résidus de combustion sont présents lors du démarrage de la voiture).

Pour bien commencer...



- > Dans la cuisine (fumées parasites générées par les plaques, four...).
- > Devant des installations de chauffage, devant des installations de chauffage, devant un ventilateur de plafond et autres zones à forte circulation d'air.
- > Dans des zones très humides ou dans une salle de bains comportant une baignoire ou une douche. La vapeur et l'humidité peuvent provoquer des alarmes intempestives.
- > Dans des zones poussiéreuses. Les particules de poussière peuvent provoquer des alarmes intempestives ou bien empêcher le détecteur de fumée de se déclencher.
- > Près de lumières fluorescentes. Le bruit électronique est susceptible de provoquer des alarmes intempestives.



## Fonctionnement

> Le détecteur de fumée ne fonctionnera pas si sa pile n'est pas connectée.

> Pour connecter la pile du détecteur, retirez la clé plastique.

> Placez ensuite la clé plastique dans le logement prévu à cet effet pour pouvoir ultérieurement couper l'alimentation du détecteur si nécessaire.

> Lorsque des produits de combustion sont détectés dans l'air, l'alarme se déclenche en émettant un son strident de 85 dB (à 3m) jusqu'à ce que l'air soit purifié.

## Programmation

> Après connexion de la pile, vous disposez d'environ 20 secondes pour effectuer le lien radio entre le détecteur et votre Blyssbox.

> Lorsque vous y serez invité, appuyez sur la touche Test de votre détecteur.

> Connectez-vous sur le site internet : [www.castorama.fr](http://www.castorama.fr) pour plus de détails.

## Contrôle automatique de la charge de la pile

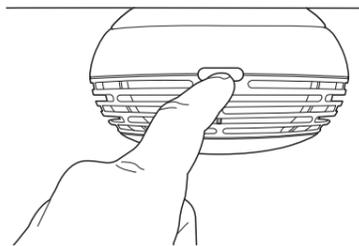
> Lorsque la tension de la pile est faible, le détecteur émet un bip long toutes les 25 secondes.

> Votre Blyssbox, également informée de la tension de la pile, vous en avertira également le cas échéant.

> L'apparition du signal de défaut de pile indique que le détecteur peut encore fonctionner environ un mois en veille.

> Dans ce cas, n'utilisez plus le détecteur.

## Mode test



> Pour tester le détecteur de fumée, appuyez sur le bouton situé sur le couvercle du détecteur.

> Le voyant clignote en rouge dès le début de l'appui et l'alarme se déclenche si le circuit électronique, la sirène et la pile fonctionnent.

> Si l'alarme ne se déclenche pas, c'est que la pile ou un autre composant sont défectueux.

> LE DÉTECTEUR DE FUMÉE DOIT ÊTRE TESTÉ UNE FOIS PAR MOIS POUR GARANTIR UN FONCTIONNEMENT OPTIMAL.

> Un son d'alarme aléatoire ou faible en provenance du détecteur peut indiquer une défaillance du produit.

> Dans ce cas, ne l'utilisez plus.



## Alarmes intempestives

> Les détecteurs de fumée sont conçus pour minimiser les alarmes intempestives.

> La fumée des cigarettes ne devrait, en principe, pas déclencher l'alarme du détecteur, à moins qu'elle soit directement dirigée vers celui-ci.

> Les particules de combustion de la cuisine sont susceptibles de déclencher l'alarme si le détecteur est situé à proximité de la cuisine.

> A chaque fois que l'alarme du détecteur se déclenche, il faut toujours croire à un incendie.

> Si l'alarme est déclenchée, vérifiez qu'il y a un incendie.

> S'il y en a un, sortez et appelez les pompiers.

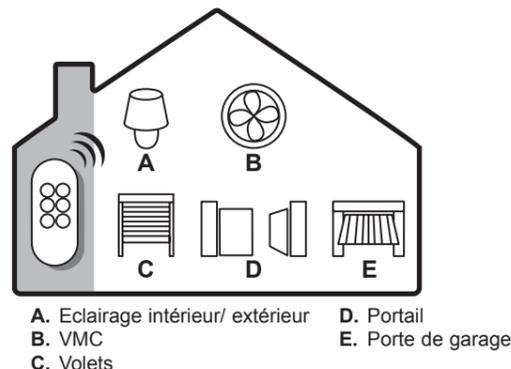
> S'il n'y a aucun incendie, vérifiez que l'une des causes indiquées précédemment n'est pas à l'origine de cette alarme.



Le concept **LIVEEZ** vous permet de sécuriser votre maison et vos proches, de commander et de programmer tous vos équipements électriques (éclairages, chauffages, volets, automatismes de portail...) de chez vous ou à distance grâce à une gamme de produits compatible et évolutive.

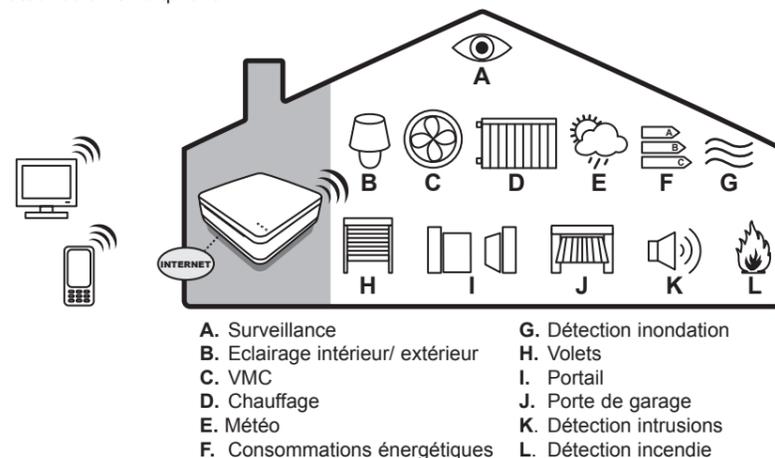
### De chez vous

> Via une **télécommande** Blyss



### De chez vous ou de l'extérieur

> Via la **Blyssbox** (connectée à internet) pour piloter vos équipements électriques depuis un ordinateur ou un smartphone



## Les 5 règles d'or pour l'entretien

1 Pour nettoyer le détecteur de fumée, retirez-le de son support de fixation en le faisant tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et nettoyez-le avec le tuyau de l'aspirateur en aspirant par les ouvertures situées sur le périmètre du détecteur.

2 N'utilisez pas de substances abrasives ou corrosives.

3 Utilisez un simple chiffon doux légèrement humidifié pour nettoyer l'extérieur du détecteur.

4 Ne vaporisez pas directement le produit avec un aérosol.

5 Une fois l'entretien terminé, réinstallez le détecteur sur son support et effectuez un TEST au moyen du bouton situé sur le flanc du détecteur.

## Maintenance

> Lorsque la pile est usagée, soit environ 10 ans dans le cadre d'une utilisation normale, n'utilisez plus le détecteur.

> Le capteur et la pile du détecteur ne sont ni réparables ni remplaçables, ne tentez pas d'intervenir sur le produit.

## Caractéristiques techniques

> Technologie photoélectrique.

> Alimentation par une pile non remplaçable (fournie).

> Autonomie : 10 ans.

> Fréquence radio : 868.3MHz.

> Portée radio : 100m en champ libre. Tout obstacle ou perturbation réduit cette portée.

> Température de fonctionnement : 0°C à 40°C.

> Puissance sonore : 85dB(A) mini à 3m.

> Dimensions : Ø105mm x 69mm.

> Usage intérieur uniquement.

> Norme : EN 14604:2005/AC:2008.



## Mise au rebut/recyclage

Il est interdit de jeter les piles usagées dans une poubelle ordinaire. Des piles/accus contenant des substances nocives sont marqués des symboles figurant ci-contre qui renvoient à l'interdiction de les jeter dans une poubelle ordinaire. Les désignations des métaux lourds correspondants sont les suivants : Cd= cadmium, Hg= mercure, Pb= plomb. Vous pouvez restituer ces piles/accus usagés auprès des déchetteries communales (centres de tri de matériaux recyclables) qui sont dans l'obligation de les récupérer. Ne laissez pas les piles/piles boutons/accus à la portée des enfants, conservez-les dans un endroit qui leur est inaccessible. Il y a risque qu'elles soient avalées par des enfants ou des animaux domestiques. Danger de mort! Si cela devait arriver malgré tout, consultez immédiatement un médecin ou rendez-vous à l'hôpital. Faites attention de ne pas court-circuiter les piles, ni les jeter dans le feu, ni les recharger. Il y a risque d'explosion!

Ce logo signifie qu'il ne faut pas jeter les appareils hors d'usage avec les ordures ménagères. Les substances dangereuses qu'ils sont susceptibles de contenir peuvent nuire à la santé et à l'environnement. Faites reprendre ces appareils par votre distributeur ou utilisez les moyens de collecte sélective mis à votre disposition par votre commune.

## Garantie

> Votre produit est garanti 2 ans pièces et main d'oeuvre, à compter de la date d'achat. Vous devez conserver une preuve d'achat durant toute cette période de garantie.

> La garantie ne couvre pas la pile ni les dommages causés par négligence, par chocs et accidents.

> Aucun des éléments de ce produit ne doit être ouvert ou réparé par des personnes étrangères à la société Avidsen.

> Toute intervention sur l'appareil annulera la garantie.

## Déclaration de conformité

A la directive R&TTE

AVIDSEN déclare que l'équipement :  
Détecteur autonome avertisseur de fumée 599007

Est conforme à la directive 1999/5/CE et sa conformité a été évaluée selon les normes en vigueur :

A Tauxigny Alexandre Chaverot, président  
23/01/12



## Pictogrammes

Ce produit est conforme à toutes les exigences des directives européennes.  
0333

Ce produit est prévu pour être utilisé en intérieur uniquement.

Ce produit respecte les exigences de la directive RoHS visant à limiter les concentrations maximales de certaines substances dangereuses utilisées dans le matériel électrique ou électronique.

12  
0333-CPD-292056  
EN14604:2005/AC:2008

Organisme certificateur :  
Afnor Certification  
11, rue Francis de Pressensé  
93571 La Plaine Saint-Denis Cedex  
email : [certification@afa.afnor.org](mailto:certification@afa.afnor.org)

Besoin d'une assistance téléphonique?

Nos conseillers vous répondent du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au :  
**09 74 75 01 74**  
(PRIX D'UN APPEL LOCAL)  
et prononcez le mot clé  
"Domotique LIVEEZ"